JUIN 2014

le Castelfondais

Votre bulletin municipal

Nouveaux rythmes scolaires • p. 6

Budget • p. 5

Associations • p. 12

Castelculier

Sommaire

- Édito p. 3
- Conseil Municipal p. 4
- Les échos p. 5
- Registre p. 8
- Brèves p. 9
- Nouveaux commerces p. 11
- Vie Associative p. 12
- Ça bouge ! p. 16

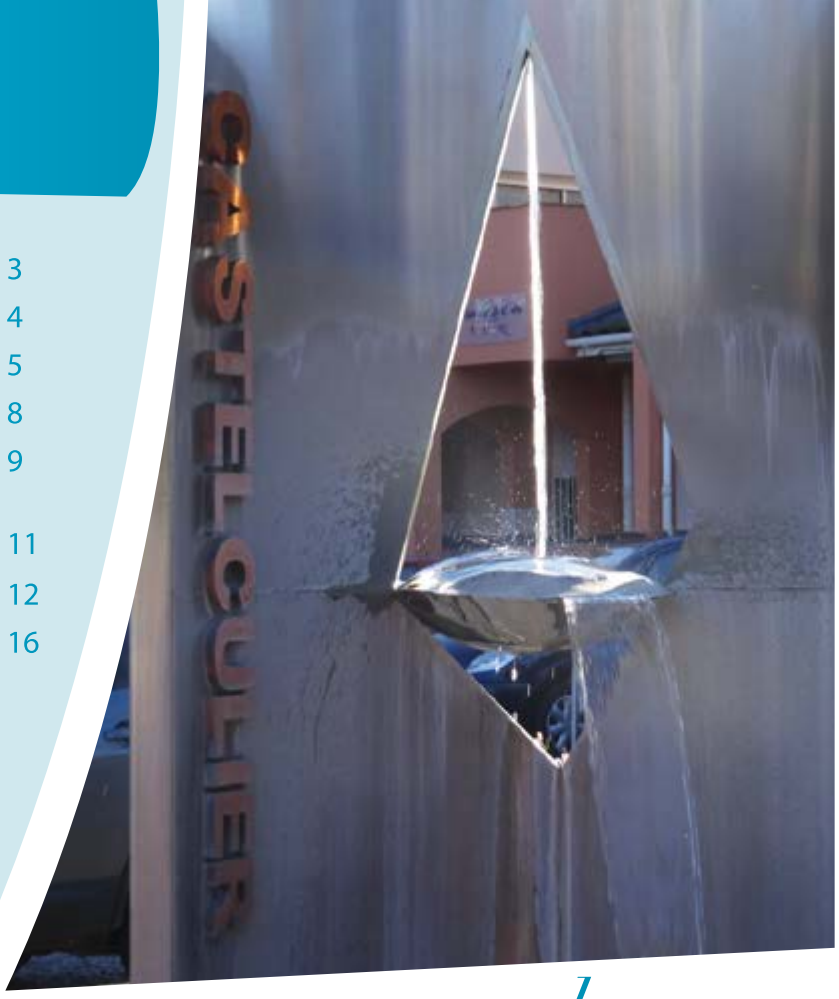

le Castelfondais

Votre bulletin municipal

RETROUVEZ TOUTES VOS INFORMATIONS EN LIGNE SUR :
www.ville-de-castelculier.fr

NUMÉROS UTILES

- **Mairie :** 05 53 68 56 00
- **Syndicat d'Initiative :** 05 53 95 96 29
- **Bibliothèque :** 05 53 87 48 16
- **Crèche :** 05 53 68 54 95
- **Centre de loisirs «Les Pitchoun'nets» :** 05 53 48 30 57
- **École maternelle et son périscolaire :** 05 53 68 51 04
- **École primaire et son périscolaire :** 05 53 68 59 54
- **Garderie municipale :** 05 53 68 75 06
- **Centre de loisirs «Saint Férréol» :** 05 53 96 43 39
- **Cantine :** 05 53 68 75 06
- **Déchetterie :** 05 53 68 23 56
- **Transport à la demande :** 06 76 04 61 24

DÉCHETTERIE ZA de Castelculier :

Horaires : **Lundi 13h30-18h**
Mercredi 14h-18h
Samedi 09h-12h/ 13h30-18h

Une benne est à disposition des castelfondais moyennant la somme de 15 € à régler lors de la réservation.
Celle-ci peut être utilisée pour les déchêts verts, pour les encombrants ou gravats.
Réservation auprès du secrétariat de la Mairie à minima une semaine avant la date de dépôt souhaitée.

MONSIEUR LE MAIRE REÇOIT EN SEMAINE SUR RENDEZ-VOUS.

PERMANENCES DES ADJOINTS ET DÉLÉGUÉS SUR RV LE SAMEDI MATIN ENTRE 09 H ET 12 H.

Éditorial

Chers Concitoyens,

Je tiens d'abord à vous remercier très sincèrement pour la confiance que vous avez bien voulu témoigner à l'équipe que j'ai conduite lors des élections municipales.

Je remercie également le personnel communal qui a fait en sorte que cette prise de fonction se passe dans les meilleures conditions et nous a permis de nous mettre de suite au travail.

Vous trouverez dans ce Castelfondais un aperçu des premiers chantiers entamés. Nous avons 6 ans pour accomplir le programme pour lequel vous nous avez choisi et je m'attacherai à vous tenir informés régulièrement de son avancée.

Les deux premiers sujets d'actualité à mettre en place sont l'intégration de Castelculier dans la Communauté de Communes de la Porte d'Aquitaine en Pays de Serres (PAPS) et l'aménagement des temps d'activités périscolaires pour la prochaine rentrée.

Concernant la PAPS, j'ai souhaité avec mon équipe intégrer l'exécutif afin, comme je m'y étais engagé, de défendre les intérêts des Castelfondais, travailler en collaboration avec les communes adhérentes et réussir notre intégration. Le Conseil Communautaire m'a accordé sa confiance en m'élisant Président de la PAPS.

Dès ma prise de fonction, j'ai pris la mesure des contraintes budgétaires qui s'imposent à nous.

Les dotations de l'état sont en forte diminution et cela va continuer durablement à impacter les recettes de la commune (10 milliards de baisse annoncée pour les collectivités).

Même si le travail de recherche d'économie a été engagé par l'équipe municipale, de nouvelles charges de fonctionnement nécessitent des ressources supplémentaires.

Dans ce contexte, la construction du budget intègre un relèvement maitrisé des taux communaux afin d'assurer la gestion de manière pérenne.

La prochaine rentrée scolaire se profile à grands pas et nous avons mis tout en œuvre pour que cette réforme ne bouleverse pas nos enfants en leur proposant des activités attractives.

Chaque parent recevra courant juin un document explicatif détaillé à ce sujet.

Vous trouverez également en fin de journal, un bulletin vous permettant de nous faire part de vos remarques et suggestions, je vous invite à l'utiliser.

Je vous souhaite au nom de toute l'équipe municipale, un excellent été.

Olivier GRIMA

Pour tous renseignements :
Mairie de Castelculier
Grandfonds, 47240 Castelculier
du lundi au jeudi 8h30-12h / 13h-18h
vendredi 8h30-12h / 13h-17h30
samedi 9h-12h
Tél. 05 53 68 56 00
Fax. 05 53 68 58 75
Le Castelfondais
juin 2014
Directeur de publication :
Olivier Grima
Comité de rédaction :
Corinne Barthe, Marie Castagné, Marie-Pierre Battistuzzi, Philippe Cazé, Patrick Leclercq, Jérôme Sabatino
Graphisme et impression :
Castel Impression

Votre nouveau Conseil Municipal

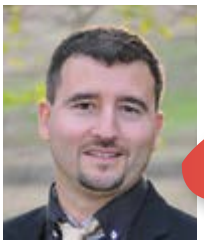

Maire

Olivier GRIMA

Adjoints

Corinne BARTHE

Philippe CAZÉ

Martine JUTTAUD

Joël BONNET

M.-Pierre BATTISTUZZI

Conseillers Municipaux délégués

J.-Louis LARROUMET

Pascal BRULÉ

Boris MILHOUD

Conseillers Municipaux

Stéphanie PRADAL

Agnès DELPECH

Marie CASTAGNÉ

Patrick LECLERCQ

Régine BEDIN

Jean-Pierre DAVIGHI

Roland DOULUT

Sylvie GUTIERREZ

Jérôme SABATINO

Stéphanie CAVAL

LES COMMISSIONS COMMUNALES

COMMUNICATION ET CULTURE
Vice-Présidente :
Corinne BARTHE
Membres :
Patrick LECLERCQ
Marie-Pierre BATTISTUZZI
Marie CASTAGNÉ
Philippe CAZÉ
Jérôme SABATINO

INTERCOMMUNALITÉ
Vice-Président :
Philippe CAZÉ
Membres : Joël BONNET
Patrick LECERCQ
Agnès DELPECH
Corinne BARTHE
Roland DOULUT

ENFANCE ET JEUNESSE, CRÈCHE
Vice-Présidente :
Martine JUTTAUD
Membres : Joël BONNET
Agnès DELPECH
Stéphanie PRADAL
Marie-Pierre BATTISTUZZI
Sylvie GUTIERREZ

FINANCES ET ÉCONOMIE
Vice-Président :
Joël BONNET
Membres :
Jean-Pierre DAVIGHI
Patrick LECLERCQ
Agnès DELPECH
Boris MILHOUD
Roland DOULUT

SPORTS - ANIMATIONS ASSOCIATIONS COMMUNALES
Vice-Présidente :
Marie-Pierre BATTISTUZZI
Membres : Pascal BRULÉ
Régine BEDIN
Stéphanie PRADAL
Marie CASTAGNÉ
Sylvie GUTIERREZ

TRAVAUX - URBANISME
Vice-Président :
Jean-Louis LARROUMET
Membres : Philippe CAZÉ
Jean-Pierre DAVIGHI
Joël BONNET
Boris MILHOUD
Jérôme SABATINO

SANTÉ SÉCURITÉ SOCIALE
Vice-Président :
Pascal BRULÉ
Membres :
Jean-Pierre DAVIGHI
Joël BONNET
Agnès DELPECH
Régine BEDIN
Stéphanie CAVAL

DÉVELOPPEMENT DURABLE
Vice-Président :
Boris MILHOUD
Membres : Joël BONNET
Marie CASTAGNÉ
Stéphanie PRADAL
Corinne BARTHE
Roland DOULUT

VOS ÉLUS AU SEIN DES SYNDICATS

Syndicat Mixte d'entretien et de rénovation des berges du bassin versant des 2 Séounes :
Titulaires :
Boris MILHOUD,
Philippe CAZÉ
Suppléants :
Marie CASTAGNÉ,
Stéphanie PRADAL

SIVOM-Centre Aéré - Z.I Jean Malèze :
Titulaires : Philippe CAZÉ,
Jean-Louis LARROUMET
Suppléants :
Jean-Pierre DAVIGHI,
Joel BONNET

Syndicat Intercommunal de Transports d'Elèves - SITE :
Titulaires :
Martine JUTTAUD,
Marie-Pierre BATTISTUZZI
Suppléante :
Agnès DELPECH

Syndicat Départemental d'Electricité et d'Energie de Lot-et-Garonne-SDEE :
Titulaires :
Agnès DELPECH,
Jean-Louis LARROUMET
Suppléants : Philippe CAZÉ, Boris MILHOUD

Syndicat Départemental d'adduction d'eau potable et d'assainissement de Lot-et-Garonne :
Titulaire : Boris MILHOUD
Suppléant : Joel BONNET

SIVU Chenil Fourrière Lot-et-Garonne
Titulaire :
Jean-Pierre DAVIGHI
Suppléante :
Marie CASTAGNÉ

Syndicat Mixte du Pays de l'Agenais au Comité Syndical restreint (compétence SCOT) :
Titulaires :
Corinne BARTHE,
Philippe CAZÉ

Les échos du Conseil Municipal

PV des conseils municipaux

EXTRAITS DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2014

CRÉATION D'UN EMPLOI FONCTIONNEL DE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de créer un emploi fonctionnel DGS à temps complet, à compter du 1 juillet 2014 qui sera chargé de diriger l'ensemble des services de la Collectivité et coordonner l'organisation sous l'autorité du Maire.

TAUX D'INDEMNITÉ ALLOUÉ AU COMPTABLE PUBLIC

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'attribuer au taux de 100 % l'indemnité de Conseil du Trésorier Payeur Général, pour toute la durée du mandat du Conseil Municipal.

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT DES ÉLUS LOCAUX

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'élu non rémunéré une indemnité kilométrique, sur présentation de pièces justificatives, à l'occasion de son déplacement hors du territoire de la Commune, dans le cadre de l'accomplissement de la tâche qui lui a été confié.

APUREMENT IMPAYÉS DE LOYERS

• ATELIER PINEDE

Le montant de la dette pour impayés de loyers (octobre à décembre 2011 et mars 2013), s'élève à 12 068,59 € TTC avant la mise en redressement judiciaire.
Proposition du mandataire :
SOIT
• Prendre l'option de remboursement de la dette étalée sur 10 ans, sachant qu'au niveau du crédit-bail, nous en avons encore pour 28 ans (les 10 ans seront donc inclus dans les 28 ans).
• Refus de la Commune. Dans ce cas, il faut savoir que le mandataire peut proposer un autre plan de redressement qui, dans les cas extrêmes, peut aller jusqu'à la liquidation. Si on en arrive là, cela veut dire que le crédit bail que nous avons avec l'entreprise sera cassé. Donc le local reviendra à la Commune.
Compte tenu de ces 2 propositions, le Conseil Municipal, décide d'étaler la dette sur 10 ans.
Commentaire :
M. Jean-Pierre Davighi demande si cette information avait déjà été communiqué par le passé au Conseil Municipal. La réponse est non.

• IMPRIMERIE CASTEL IMPRESSION

Le montant de la dette pour impayés de loyers (avril et mai 2013), s'élève à 2 380,04 € TTC avant la mise en redressement judiciaire.
Proposition du mandataire :
Soit :
- La dette est étalée sur 10 ans et on en recouvre la totalité
- La dette est étalée sur 3 ans mais on en renonce à en recouvrer 50 %
- La dette est étalée sur 5 ans mais on renonce à en recouvrer 60 %.
Dans les 2 derniers cas : inscription des créances en non valeurs
- Refus
A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'étaler la dette sur 10 ans.

Du côté des Commissions

> Budget

COMMISSION FINANCE DU 21/05/2014

La commission budget et finances s'est réunie pour bâtir le budget primitif pour l'année 2014.
Après une analyse financière très détaillée de la situation avec l'aide de l'étude de M. Viennet commandée en septembre 2013. Pour cela un historique des années 2011 – 2013 a été réalisé ainsi qu'une prospective pour les années 2014 – 2016.
Les conclusions suivantes en ont été tirées :
• La capacité d'autofinancement de notre commune a baissé de façon significative sur les exercices précédents et ce malgré la vente de biens communaux (maison de retraite et la résidence les Tilleuls).
• L'endettement de la commune atteint au 1er janvier 2014 la somme de 5 077 803, 26 €. En l'état actuel la capacité d'autofinancement ne permet plus à la commune de respecter les règles de l'équilibre financier.
• Constat d'un début de baisse du fond de roulement de la commune qui sert à financer le fonctionnement quotidien de celle-ci
Pour 2014 la commune voit ses dépenses s'accroître et quelques ressources diminuer :
• Augmentation des charges de personnels due aux diverses revalorisations des indices de rémunération et des salaires des stagiaires embauchés en 2013 soit 34 010 €.
• Embauche d'un poste à temps plein pour organiser les TAPS suite à la réforme des rythmes scolaires soit 27 000 €.
• Les dépenses liées à cette réformes avec les interventions de prestataires extérieurs et l'achat de matériel soit 10 800 €.
• Une augmentation de la cotisation communale au SDIS de 12 392 € par rapport à 2013.
• Une augmentation des charges exceptionnelles liées au fonctionnement de Villascopia qui accuse d'année en année une baisse de fréquentation soit 27 938 €.
Ce qui fait une augmentation des charges communales de 112 140 € auxquelles il faut rajouter une baisse conséquente de la DGF de l'état de 19 427 €.
La commission en a tiré le bilan que le coût net de la réorganisation de la rentrée scolaire aide de l'état et de la CAF déduites sera de 16 370 € pour notre commune.
De plus la commune devra pour rétablir l'équilibre financier accroître ses ressources de 110 137 €.
Pour cela la commission a soumis au conseil municipal une augmentation des 4 taux de taxes communales pour obtenir une ressource supplémentaire de 43 687 € et par le biais de la TOEM qui augmente du fait de l'entrée dans la PAPS (le taux passe de 8.5 % pour la commune en 2013 à un taux communautaire de 10.5 %) soit un produit supplémentaire pour notre commune de 56 078 € soit au total 99 765 € de ressources supplémentaires et rétablissant l'équilibre financier.
La commission a aussi travaillée à réduire au maximum l'impact financier de l'entrée dans la PAPS pour nos contribuables, ainsi la PAPS versera à la commune une dotation de solidarité communautaire de 579 147 €. Cette somme est le résultat du calcul des recettes amenées à la PAPS par la commune de Casteculier et les charges transférées par celle-ci à la communauté des communes.
Par un travail rigoureux avec les services de le DGFIP, les nouveaux taux communaux augmenteront de façon très limité selon le détail suivant afin de limiter la pression fiscale sur les administrés :
• TH + 1.2 % • TFB + 0.07 %
• FNB + 2,88 % • CFE + 0.74 %
La municipalité a déjà initié de nombreux travaux de réduction des coûts de fonctionnement de la commune mais aussi dans les diverses commissions des pistes d'économie à mettre en œuvre rapidement.
Le conseil municipal s'est réuni le 22/05/2014 et a adopté à l'unanimité le budget primitif 2014 dont voici présenté les éléments principaux :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

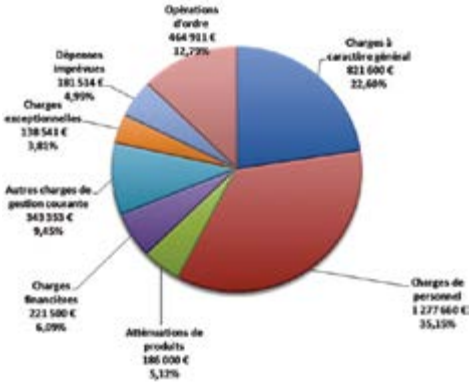
Opérations d'ordre 464 911 € 12,79%
Charges à caractère général 821 600 € 22,60%
Dépenses imprévues 181 514 € 4,99%
Charges exceptionnelles 138 543 € 3,81%
Autres charges de gestion courante 343 353 € 9,45%
Charges financières 221 500 € 6,09%
Atténuations de produits 186 000 € 5,12%
Charges de personnel 1 277 660 € 35,15%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

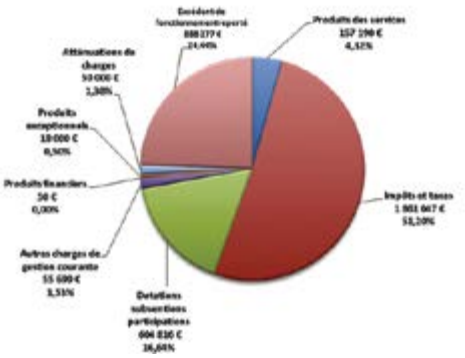
Excédent fonctionnement reporté 888 277 € 24,44%
Produits des services 157 190 € 4,32%
Atténuations de charges 50 000 € 1,38%
Produits exceptionnels 18 000 € 0,50%
Produits financiers 50 € 0,00%
Impôts et taxes 1 951 067 € 53,70%
Autres charges de gestion courante 55 600 € 1,53%
Dotations subventions participations 604 810 € 16,64%

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

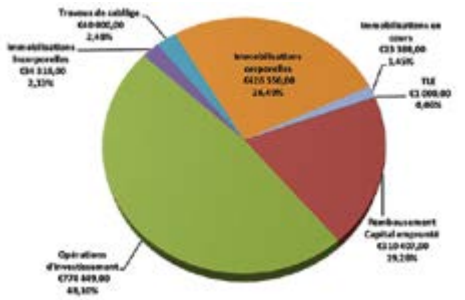
Travaux de voirie 64 000,00 2,48%
Immobilisations incorporelles 134 116,00 5,19%
Immobilisations corporelles 615 550,00 23,83%
Immobilisations en cours 635 308,00 24,59%
TLE 43 000,00 1,66%
Remboursement Capital emprunté 510 420,00 19,76%
Opérations d'investissement 470 469,00 18,20%

RECETTES D'INVESTISSEMENT

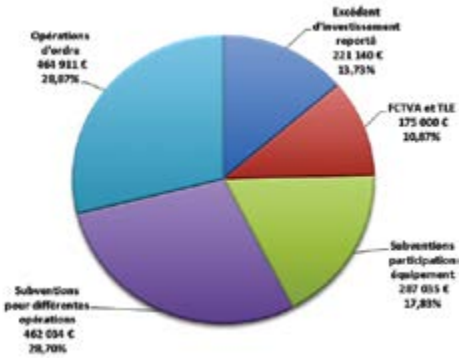
Excédent d'investissement reporté 221 140 € 13,73%
Opérations d'ordre 461 911 € 28,67%
FCTVA et TLE 175 000 € 10,87%
Subventions participations équipement 287 055 € 17,83%
Subventions pour différentes opérations 462 034 € 28,70%

TAUX DE FISCALITÉ LOCALE

	Tx PAPS	Tx Commune
Taxe d'habitation	9.02 %	10.63 %
Foncier Bâti	7.50 %	13.56 %
Foncier non Bâti	42.75 %	52.18 %
C. F. E.	9.78 %	15.23 %

> Réforme des rythmes scolaires

A la rentrée de septembre 2014, les écoles de Castelculier vont appliquer la réforme des nouveaux rythmes scolaires. La semaine scolaire va passer à 4,5 jours et la journée de classe va être réduite. La municipalité a en charge l'organisation des Temps Activités Périscolaires (TAP) qui représente 45 minutes par jour. La mise en place des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) s'est appuyée sur la volonté de ne laisser aucun enfant livré à lui-même et de favoriser l'accès à de nouvelles activités éducatives et de loisirs. Les TAP sont donc gratuits et ne sont pas obligatoires.
Par contre une inscription et un engagement seront nécessaires pour l'organisation.

LES DIFFÉRENTS HORAIRES :
TEMPS SCOLAIRES :

• **Ecole maternelle :** lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h45-11h45 et 14h15-16h30
mercredi : 8h45-11h45

• **Ecole élémentaire :** lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h00-12h00 et 13h30-15h45
mercredi : 9h00-12h00

TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (TAP) GRATUITS :

• **Ecole maternelle :** lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h30 à 14h15

• **Ecole primaire :** lundi, mardi, jeudi, vendredi de 15h45 à 16h30

LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES MATERNEL ET ÉLÉMENTAIRE :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi 7h30-8h30, 16h30-18h30 et le mercredi de 7h30-8h30
Ils proposent des activités de loisirs et sont soumis à un encadrement répondant aux normes exigées par la DDCSPP.
Les garderies gratuites assureront les liens entre les temps d'accueils périscolaires et scolaires.
Le mercredi Accueil de loisirs maternel pour les moins de 6 ans (11h45-18h30) et pendant les vacances scolaires (7h30 - 18h30)

Un livret explicatif sera remis aux familles en juin 2014 expliquant les nouvelles dispositions. Ces informations seront également mises en ligne sur le site de la ville.

LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS PROPOSÉES AUX TAP :

• **Ecole maternelle :**
Activités sportives diversifiées : Kingball, course d'orientation, athlétisme, sports collectifs ; des activités d'éveil : Eveil théâtral, Cirque, Eveil musical, prévention routière, jeux collectifs, expériences scientifiques, éveil linguistique, relaxation, lecture…

• **Ecole primaire :** Activités sportives : Tchoukball, Pétéca, Course d'orientation, sports collectifs, athlétisme, Ateliers de sensibilisation à la santé (sécurité routière, nutrition…), ateliers culinaires, ateliers linguistiques, éveil musical (chant, rythmes…), activités manuelles et jeux collectifs…

> Intercommunalité : Mode d'emploi

Castelculier fait maintenant partie de la communauté de communes Porte d'Aquitaine en Pays de Serres (PAPS). Elle se compose de 8 527 habitants dont 2363 de Castelculier soit 28 %.

GOUVERNANCE :

Elle est administrée par un conseil communautaire composé de 27 élus.
Le nombre d'élus tient compte de la population et chaque commune a au moins 1 élu. Il y en 8 pour Castelculier (6 de la liste majoritaire et 2 de la liste minoritaire).
Elle est dirigée par 1 président Olivier Grima, et 5 vice-présidents :
- Président : Olivier Grima, maire de Castelculier
- 1er vice-président : Thierry Valette, maire de St-Martin de Beauville
- 2ème vice-président : Michèle Deflisque, maire de Saint-Maurin
- 3ème vice-président : Mario Dalcin, maire de Dondas
- 4ème vice-président : Gilbert Tovo, maire de Tayrac
- 5ème vice-président : Joël Bonnet, adjoint aux finances de Castelculier

Les élus travaillent dans 5 commissions :
COMMISSIONS :
FINANCES – BUDGET - ÉCONOMIE
Président : T. Valette
Représentant de Castelculier : J. Bonnet
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
COMMUNICATION
Président : M. Deflisque
Représentant de Castelculier : C. Barthe
VOIRIE - TRAVAUX
Président : M. Dalcin
Représentant de Castelculier : P. Cazé
ENVIRONNEMENT - DÉCHETS
Président : G. Tovo
Représ. de Castelculier : M.-P. Battistuzzi
ENFANCE – JEUNESSE – SPORT – CULTURE – TOURISME
Président : J. Bonnet
Représ. de Castelculier : Martine Juttaud

COMPÉTENCES :

Il s'agit de domaines d'activité dont la commune doit se séparer au profit de l'intercommunalité. A partir de ce transfert, c'est l'intercommunalité qui en assure la gestion et la commune ne peut plus intervenir directement.
Certaine compétences sont transférées obligatoirement à la PAPS. C'est le cas du ramassage des ordures ménagères et de la déchetterie. D'autres doivent faire l'objet d'un transfert en fonction de leur « intérêt communautaire » qui est décidé par la commune et les élus de la PAPS. Pour Castelculier, les transferts concernent :
- La collecte ordures ménagères
- La déchetterie
- L'aide au fonctionnement des ALSH sous la forme d'une participation de 7 € par enfant

directement versé à la commune (Saint-Féréol, Pitchoun'nets, Lafox pour ce qui concerne Castelculier).
- La subvention à trois clubs sportifs (basket, tennis, pétanque) selon des critères précis.
Fin décembre, la commune s'est retirée du syndicat mixte de voirie d'Agen centre (qui avait en charge l'entretien de la voirie de Castelculier) au profit de la PAPS à qui avait été transférée notre voirie.
Lors de la simulation financière pour la préparation du budget 2014, il s'est avéré que cela allait générer un déséquilibre fiscal de 120 000 € au détriment des ménages et au profit des entreprises. Il a donc été décidé par la nouvelle municipalité de reprendre le syndicat en direct, et donc la voirie qui avait été transférée à la PAPS, afin de neutraliser l'impact fiscal.

FINANCES :
Les revenus de la PAPS sont principalement constitués de dotations d'état et d'autres collectivités territoriales (département par ex.), de taxes additionnelles sur les impôts locaux (Taxe d'Habitation, Foncier Bâti, Foncier Non Bâti et Cotisation Foncière des Entreprises) et de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée de Entreprises. Castelculier apporte 643 K€ sur les 1754 K€ d'impôts collectés par la PAPS soit 36 %.
Les dépenses sont dues au fonctionnement des «compétences» transférées à la communauté telles que la voirie, les ordures ménagères, l'aide au fonctionnement des centres de loisir, etc. par l'ensemble des communes.
Afin de limiter l'impact fiscal de l'entrée dans la PAPS sur les castelfondais, il est prévu une dotation de solidarité communautaire (DSC). Son montant est déterminé par le conseil communautaire chaque année. Il est basé sur la différence entre les recettes et les coûts amenés par Castelculier. Le montant pour 2014 est estimé à 579 K€.
Pour couvrir les dépenses liées aux ordures ménagères, la PAPS prélève aussi une Taxe d'Enlèvement et de Traitement des Ordures Ménagères (TEOM) qui est fixée à 10,5 % (Castelculier prélevait 8,5 % en 2013, ce montant ne couvrait pas les dépenses réelles).

> Communication et Culture

La commission Communication et Culture a consulté des entreprises pour la création du bulletin municipal, générant ainsi une économie de 3 800 euros par an.

Comme vous pouvez le constater votre Castelfondais est maintenant imprimé sur papier recyclé. Si vous souhaitez recevoir les prochaines éditions par mail et non par voie postale, merci d'en informer notre secrétariat à l'adresse suivante : sandrine.mairie@castelculier.fr.
Nous vous rappelons que votre journal est consultable en ligne sur le site de la commune, tout comme les délibérations du Conseil Municipal.
La commission travaille actuellement à l'élaboration du prochain film qui sera diffusé à l'occasion des vœux de la municipalité.
Enfin, dans un troisième temps, nous mettrons en place des réunions de quartiers afin de venir à votre rencontre et d'échanger sur les sujets qui vous préoccupent.
Nous avons élaboré ce premier castelfondais en essayant d'y intégrer toutes les rubriques qui pourraient vous intéresser. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions grâce au coupon que vous trouverez en fin de journal !

> Santé, Sécurité, Social

PISCINE PRIVÉE, QUELQUES RÈGLES DE BON SENS !
L'été arrive, et pour ceux qui ont la chance de posséder une piscine (petite ou grande), c'est le moment d'en profiter mais pas n'importe comment, surtout si on a des enfants !
La noyade est la 2ème cause de mortalité chez les enfants de 1 à 14 ans.
Un enfant peut se noyer sans bruit en moins de 3 mn dans 20 cm d'eau.

QUELQUES RÈGLES ÉLÉMENTAIRES :

1. Prévoir un dispositif de sécurité (obligatoires pour les piscines privées extérieures depuis 2006). Soit une barrière de protection d'au moins 1m10 de haut avec un portillon (NF P90-306), soit une couverture de sécurité (NF P90 308), soit un abris (NF P90-309) ou une alarme sonore de piscine (NF P90 307). Si vous êtes locataires, le propriétaire doit vous communiquer une attestation de conformité accompagnée de justificatifs techniques.
2. Quelques règles de prévention
• NE JAMAIS LAISSER UN ENFANT SEUL SANS SURVEILLANCE. POUR LES PLUS GRANDS, RESTER À PROXIMITÉ.
• ÉQUIPER LES JEUNES ENFANTS DE PROTECTIONS INDIVIDUELLES (maillot de bain avec flotteurs, brassards...)
• ATTENTION AU SOLEIL !
• SORTIR TOUS LES OBJETS DE L'EAU APRÈS LA BAIGNADE ET REMETTRE LE DISPOSITIF DE PROTECTION EN SERVICE (alarme, portillon fermé...).

EN CAS D'ACCIDENT EN PISCINE :
1. SORTEZ IMMÉDIATEMENT L'ENFANT DE L'EAU
2. ALERTER EN COMPOSANT LE 15, le 18 ou le 112 sur votre téléphone.
3. Si l'enfant respire ==> mettre l'enfant sur le côté
Si l'enfant ne respire pas ==> bouche à bouche
Si l'enfant ne réagit pas ==> massage cardiaque

EN CAS DE CANICULE, AYEZ LES BONS RÉFLEXES !
Ce dépliant sera à votre disposition à la Mairie.

> Travaux, Urbanisme

Ce sont une dizaine d'affaires qui ont été étudiée et dont les travaux ont été exécutés ou vont être réalisés prochainement. Il s'agit surtout de problèmes d'écoulement des eaux pluviales, venant de routes ou de fossés qui occasionnent des dégâts aux habitations ou jardins. La plupart de ces travaux auraient dû être prévus lors de la demande de permis de construire, ce qui sera fait dorénavant.
Quelques travaux sur la voirie ont également été effectué ainsi que plusieurs interventions sur les bâtiments communaux.
Notre adjoint aux travaux, Jean-Louis LARROUMET, reste bien-entendu à votre disposition pour toute question relative à ce sujet.

> Développement Durable

PREMIERS OBJECTIFS DE LA COMMISSION :
• Faire un bilan des consommations énergétiques de la commune et revoir les contrats fournisseurs d'énergie.
• Mettre en place des actions d'amélioration énergétique.
• Évaluer les impacts environnement et mener des actions d'amélioration.

Pour la planète, gaspiller coûte cher.
Éteignez la lumière !

CONSOMMATION GAZ :
Dans le cadre de l'ouverture des marchés de l'énergie et la disparition progressive des tarifs réglementés, le conseil municipal a décidé d'adhérer au SDEE 47. Par la mutualisation de leurs moyens, les SDEE d'Aquitaine garantissent aux collectivités et établissements publics : sécurité juridique, expertise, neutralité... dans les opérations de mise en concurrence pour obtenir des prix plus compétitifs. La première action de ce groupement sera la mise en place d'un marché d'achat gaz fin 2014 avec pour objectif près de 15 % d'économie sur le coût de la fourniture. L'exercice de cette mission demande le respect des règles de la commande publique. Dans notre commune cela concerne 6 sites pour un coût annuel de 44 000 € en 2013 contre 34 000 € en 2012.
SDEE 47 : Syndicat Départemental d'Électricité et d'Énergies du Lot et Garonne.

CONTRATS ÉLECTRICITÉ :
L'ouverture des marchés pour l'électricité n'intervient que fin 2015. En attendant l'étude du suivi des factures EDF sur 2012 et 2013, nous permet de réajuster à sa juste valeur la puissance électrique contractée par poste. Pour certains sites cela va représenter 50 % d'économie sur l'abonnement annuel.
Une étude va être menée avec des professionnels afin de mettre en place des installations peu coûteuses permettant d'accroître la volonté municipale de réduire la facture énergétique sur nos bâtiments communaux.

ENTRETIEN ESPACES VERTS :
L'objectif premier est de réduire l'utilisation de produits phytosanitaires ainsi de nouvelles méthodes vont être utilisées par les employés municipaux. Nous souhaitons également limiter les plantations gourmandes en eau et chronophages et optimiser la collecte d'eau pluviale.

> Sports, Animations, Associations Communales

La commission a travaillé à l'élaboration des marchés gourmands.
DATES A RETENIR :
26 JUIN 2014 - 31 JUILLET 2014
28 AOUT 2014
Divers stands avec une nouveauté cette année : présence de commerçants de produits non alimentaires.
MARCHE DU 26 JUIN (THEME FETE DE LA MUSIQUE)
En concertation avec le comité des fêtes, nous avons décidé de regrouper le 1er marché gourmand avec la fête de la musique. En effet, les deux dates étant très proches nous vous proposons un premier marché spécial «fête de la Musique» avec 3 animations musicales.
De plus, cette synergie permet de réaliser une économie de subvention auprès du Comité des Fêtes de 2000 € en proposant des animations attractives aux castelfondais.
Animations : Ouverture de la Soirée avec les ZARBATUK
Groupe : Blues Boogie
Groupe : Gloria GAMMA
Structure gonflable : 1 grand château
Sonorisation : Millénium Sonorisation
PROGRAMME MARCHE 31 JUILLET
Animation «Ambiance »
Structure gonflable : 1 grand château
PROGRAMME MARCHE 28 AOUT
Animation «DANA REV»
Duo (1 chanteuse /1 Musicien)
1 chanteur
Structure gonflable : 1 grand château
Nous vous attendons nombreux pour partager ces moments de convivialité et fêter l'arrivée de l'été.

Pensez à inscrire vos enfants auprès de la Mairie pour la prochaine rentrée scolaire.

L'Écho des Registres

Félicitations à :

• François Henri Marcel LANGER et Anastasia SONEIRA, mariés le 26 avril 2014

Condoléances aux familles de :

• Jeanne Antoinette CAYROU, décédée le 21 janvier 2014 à AGEN
• Marthe Léonie Eugénie Renée HUGONENQ, décédée le 27 janvier 2014 à AGEN
• Georgette MARTINS, décédée le 02 février 2014 à AGEN
• Fabien MAZZONI, décédé le 06 février 2014 à CASTELCULIER
• Janine Armande TOURNIé épouse PILLET, décédée le 11 février 2014 à CASTELCULIER

• Paulette Yvette Odette BOURGOIS veuve ROQUES décédée le 12 février 2014 à CASTELCULIER
• André Armand Tristan Paul SICRE décédé le 11 février 2014 à ARRAS (Pas de Calais)
• Georgette Anne PECH veuve DURAND décédée le 26 février 2014 à CASTELCULIER
• Fabrice Sébastien Gérard CANIVEZ décédée le 11 mars 2014 à AGEN
• Roger Charles JAUBERT décédé le 18 mars 2014 à CASTELCULIER
• Marie-Louise DACHARY veuve TARASCON, décédée le 19 mars 2014 à CASTELCULIER
• Louis Victor Alfred DUFLOT, décédé le 04 avril 2014 à CASTELCULIER
• Odette Adèle LESAFFRE veuve DESCHEPPER décédée le 04 avril 2014 à CASTELCULIER
• Marthe Marie Antoinette LONDERO veuve LAPORTE décédée le 08 avril 2014 à AGEN
• Jean Georges Gabriel LEMARINIER décédé le 22 avril 2014 à CASTELCULIER
• Rose URLACHER veuve ANDREU, décédée le 12 mai 2014 à WINGEN (Bas Rhin)

Bienvenue à :

• Eva PACHECO, née le 24 janvier 2014 à AGEN
• Margaux Luna DUCASSE, née le 28 février 2014 à AGEN
• Adam NACERI, né le 11 mars 2014 à AGEN
• Mathys Marcel André GUERIN, né le 13 mars 2014 à AGEN
• Clément GARRIGUES, né le 24 mars 2014 à AGEN
• Enzo FURLANETTO, né le 21 mars 2014 à AGEN
• Lily Béatrice BRUGÈRE, née le 09 avril 2014 à AGEN

Brèves

Les aînés ont répondu présents

C'est une habitude à Castelculier. Chaque année la municipalité convie ses aînés, les habitants de plus de 65 ans, à partager un repas préparé par le personnel communal, à la salle des fêtes.
C'est avec beaucoup de plaisir que Monsieur Le maire, entouré de son équipe municipale, a accueilli plus de 170 personnes le mercredi 23 avril, battant ainsi des records d'affluence. «Je suis très heureux de vous voir aussi nombreux aujourd'hui pour partager ce repas qui se veut un moment d'échange important» et de rappeler que l'équipe municipale se tenait à leur disposition pour les accompagner au quotidien dans leurs différentes démarches ; notamment au travers de la commission santé, sécurité, social ; pilotée par son adjoint Pascal Brulé.
Les aînés ont poursuivi l'après-midi en dansant sur les rythmes de l'orchestre «Etincelle».

Le personnel communal a préparé et servi le repas.

Les Métiers d'art se sont exposés à Villascopia

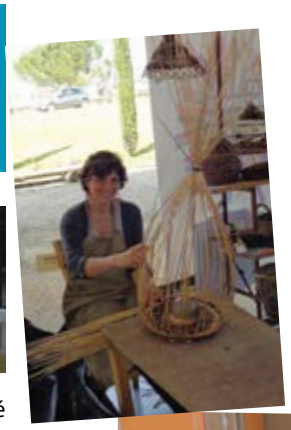

Les 4, 5 et 6 avril derniers, pour la première fois en agenais, les artisans d'art se sont regroupés à Castelculier sur le site de Villascopia, à l'occasion des Journées Européennes des Métiers d'art. 15 artisans ont participé à cette première édition : céramiste, ferronnier, sculpteur, maroquinier, menuisier, créateur de bijoux, de vêtements, photographe, créateur de murs végétaux et bien sûr notre vannière Christine FAGANELLO et l'une de nos couturière «De fil en aiguille». Belle réussite pour une première édition, d'autant plus que le soleil était au rendez-vous.

Fête votive

La Fête Votive, organisée par le Comité des Fêtes, s'est déroulée les 25, 26 et 27 avril derniers. Concours de belote, de pêche, repas dansant et bien sûr le moment très attendu le spectacle pour les enfants suivi du gouter.

C'est en présence de leurs proches et de leurs amis qu'une famille Castelfondaise a partagé récemment le verre de l'amitié pour fêter deux évènements importants.
En effet, au cours de cette chaleureuse manifestation, Monsieur André FREGEFOND a soufflé les bougies pour ses «90 printemps» mais également «50 années de vie commune» avec son épouse Claude.
Félicitations à eux deux.

Cérémonie du 8 Mai à St Amans

Villascopia

LES ANIMATIONS ESTIVALES

En juillet-août, Villascopia propose des animations nocturnes

LES 30 JUILLET / 6 AOÛT / 13 AOÛT À 21H
Les Nuits-spectacles de Villascopia

Pour les informations pratiques, veuillez consulter notre site Internet : www.villascopia.com

29 JUILLET ET 5 AOÛT À 14H
Atelier : L'art de combattre avec les Gallo-Romains :
Avec Maximus, gladiateur de son état, vous vous entraînez au combat avec des armes sécurisées en mousse. Vibrez et revivez l'un des sports les plus prisés à l'époque des jeux du disque.
Avec la Ligue de Savate Aquitaine
A partir de 8 ans /1h30 d'animation
6 € pour tous

31 JUILLET / 7 AOÛT / 14 AOÛT À 11H
Atelier Théâtre
Avec la Troupe de théâtre Le 909, venez vous exercez à l'art du théâtre antique avec des pratiques en lien avec le film que nous proposons.
A partir de 8 ans / 1h d'animation
8 € pour tous

Sorties Ados

RÉSERVATION D'UNE SORTIE

Vicitme de son succès, et compte tenu des contraintes logistiques, à savoir un véhicule dont le nombre de places est limitée à 8, l'organisation, afin de ne pénaliser personne, procède de la manière suivante :
1) Un programme est envoyé par voie postale à tous les jeunes castelfondais âgés de 12 à 16 ans recensés en mairie. **Tous les programmes sont postés le même jour.**
2) A compter de la date d'envoi un délai d'**une semaine** est accordé, pour permettre à tous de prendre contact avec l**e syndicat d'initiative** et ainsi de **se positionner pour** les activités choisies.
3) Ce délai passé, les inscriptions seront closes. **Dans un souci de renouvellement, d'équité, et d'équilibre de groupe, l'organisation établira une liste de 8 jeunes** aptes à participer aux activités sélectionnées.
4) Dès lors, vous recevrez un **courrier infirmant ou confirmant** votre inscription aux activités ados.
5) Le dossier d'inscription contenant la totalité des pièces à fournir ainsi que les frais de participation, devront impérativement être retournés au syndicat d'inititiative avant le début des activités.
6) En cas de désistement, les frais de participation ne sont pas remboursés.

Natura 2000

LES CHAUVES-SOURIS, HÔTES DE MARQUE DE CASTELCULIER

Nichées à flanc de coteau, avec une vue imprenable sur la vallée de la Garonne, les chauves-souris ont élu domicile depuis plusieurs années déjà à Castelculier. L'endroit est remarquable et suffisamment important pour faire partie du réseau N2000, un réseau européen visant à préserver des sites exceptionnels pour leur flore ou leur faune. Ces mammifères sont particulièrement vulnérables et tous protégés en raison des menaces qui pèsent sur les populations (disparition des gîtes, des habitats de chasse, destruction volontaire…)
Très impliquée dans la préservation du patrimoine naturel de son territoire, la municipalité a participé activement à l'élaboration du Document d'Objectifs (DOCOB) du site, un document qui définit pour les années à venir les actions à mettre en œuvre pour en préserver la richesse.

Depuis 2012, le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Aquitaine est l'animateur technique du site et a pour mission de mettre en place, en concertation avec les acteurs locaux, les opérations ciblées par le DOCOB.
Pour cette première phase d'animation, l'accent a été mis sur la sensibilisation, l'information (tenue d'une réunion d'information et conception d'une) et la sécurisation physique du gîte abritant les chauves-souris. En effet, le dérangement des populations est l'une des causes de leur régression, notamment aux périodes où elles sont le plus vulnérables (l'hiver période de léthargie et l'été, période où les femelles donnent naissance à leur unique petit de l'année). La signature d'un contrat Natura 2000 par le propriétaire du site a permis la mise en place d'un périmètre de protection autour du site, une façon d'assurer aux chauves-souris une indispensable tranquillité pour les années à venir.

Ils ont choisi Castelculier

Du mouvement à l'**HAIR DU TEMPS**… Le salon de coiffure a été repris par Nathalie Laurens et à déménagé de quelques mètres pour vous accueillir dans un salon appartement à la décoration contemporaine.
Parmi les nouveautés, un coin barbier proposé à ces messieurs. Nathalie, accompagnée de Maxime, vous accueille du lundi au samedi. L'Hair du temps- 26, rue Jean Monnet à Castelculier **Tél. 05 53 95 41 37**.

Au Fin Fond du Grenier
ANTIQUITÉS - BROCANTE
SALON DE THÉ
Au Fin Fond du Grenier
OUVERTURE NOUVEAU MAGASIN
Ouvert du lundi au dimanche - Fermé le mercredi & jeudi
05 53 47 24 70 wwww.au-fin-fond-du-grenier.com
24, rue Jean Monnet 47240 Castelculier

Les propriétaires d'«**AU FIN FOND DU GRENIER**» vous accueillent dans ce magasin d'antiquités brocante, décoration, où vous pourrez également profiter de la partie salon de thé dans un cadre original. Egalement à votre disposition, un choix varié de produits italiens au travers de leur épicerie fine.

La partie esthétique a été reprise par Elodie Harran et est devenu «**AU PLAISIR DE SOI**». Elodie vous accueille dans un cadre cocon, place de la mairie du lundi au samedi .
Au plaisir de soi-Résidence du centre place de la mairie à Castelculier **Tél. 06 24 60 14 44**.

Madame Nelly CHARENTON vous accueille depuis le 1er avril dans son nouveau «**PASSIFLEUR**». Notre nouvelle fleuriste, ayant exercé auparavant en Gironde, est ouverte du mardi au dimanche. Passifleur- 60 avenue Jean Monnet à Castelculier, **Tél. 05 53 68 30 87**.

Vie Associative

AGS Tennis

AU BONHEUR DES DAMES!

Notre Tennis Féminin se porte très bien.
Le Président en a fait l'un des axes prioritaires de ses derniers mandats.

LES DERNIERS RÉSULTATS SPORTIFS

Bravo les filles, finalistes pour la troisième année consécutive du Championnat Départemental 47.
Les jeunes se sont très bien défendus et à une victoire pour la qualification de la phase finale du Département 47.
Nous sommes déjà à mi-saison pour le championnat de Guyenne de la Région Aquitaine.
Les Hommes en 4 série son 2ème et visent la montée.
Les filles en 2 série pour une première visent le maintien.

NEWS

L'AGS a organisé un plateau jeune le samedi 24 mai.
Pour la journée de clôture PARENTS/ENFANTS en juin, la date reste encore à définir.
Hélène et Nicolas seront de la partie pour la rentrée prochaine pour les cours adultes et jeunes .
Pour l'été un terrain de tennis sera à disposition (le fonctionnement de cette formule reste encore à définir).

LES PROJETS :

• Réalisation d'une résine dans la salle de Tennis.
• Une terrasse et autres réalisations.

Le Bureau va proposer pour la nouvelle convention de la salle de tennis, l'intégralité des créneaux horaires dans l'objectif de :
• Fidéliser les jeunes et adultes
• D'augmenter le nombre de licenciés et des cours pour l'école de tennis qui sera pour les jeunes le mercredi après-midi.
• La création d'un grand tournoi jeunes et adultes.
• La construction d'une salle de tennis reste le grand projet de l'association.

Pour toute information merci de contacter le Président M. Denis Delbos au 06 09 72 74 08.
Vous pouvez vous connecter sur notre site :
www.club.fft.fr/grandfondsavenirsp/

L'AGS TENNIS vous invite à nous rejoindre pour jouer au tennis.

Comité de Jumelage

Afin de préparer la future rencontre entre nos communes jumelées, le Comité de Jumelage Médéa-Castelculier a organisé son loto annuel en février dernier.
L'Association tient à remercier chaleureusement les bénévoles, les généreux donateurs et le public venu en nombre pour cette soirée ludique placée sous le signe de l'Italie !

Fin février, nous avions la visite du Comité de Jumelage de La Réole /Sachile (Bernadette Cousin & Chiara Mutton) et d'une envoyée de la Région Friul Venetia Gulia (Chiara Aguacoro) dans le cadre du projet AMER, projet mémoriel sur l'émigration italienne initié par la région Friul.
Ce projet va se matérialiser, dans le Sud-Ouest, par une exposition qui débutera à La Réole le 20 juin.

ET À MÉDÉA, QUE SE PASSE-T-IL ?

De nombreuses nouvelles en provenance de nos jumelés…
Le Frioul n'oublie pas le 6 mai 1976, à 21 h :
Le séisme, d'une magnitude de 6,4 sur l'échelle de Richter avait son épicentre dans la province d'Udine (province voisine de Gorizia à laquelle est rattachée Médéa). Il a touché une population de 80 000 personnes, fait près de 1000 victimes et 45 000 sans abris.

IN MEMORIAM,

Le 17 Mai, sous le patronage du Président de la République, Médéa a accueilli, dans le cadre majestueux de l'ARA PACIS MUNDI, les cérémonies de commémoration du centenaire de la Première Guerre Mondiale.
A cette occasion, la Paroisse et la Commune de Médéa ont organisé un concert en habit traditionnel dédié à la sauvegarde d'un patrimoine culturel peu connu et au témoignage de ces terres Austro-Hongroises, devenues Italiennes à la fin de la Première Guerre Mondiale…

Et pour finir cette page Jumelage, nous félicitons le nouveau Maire de Médéa Igor Gordeas élu le 26 Mai dernier.

Phœnix Danse

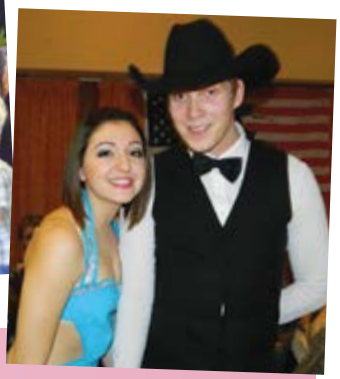

SAMEDI 27 SEPTEMBRE 2014
WORKSHOP ET STAGE DE DANSE AVEC DARREN BAILEY
Salle des fêtes Rue des écoles
47240 CASTELCULIER (lot et Garonne)
Séverine : 06.45.73.74.48 - Geo : 06.81.41.50.98
Email : phoenixcountry.castelculier@laposte.net
ATTENTION PLACES LIMITEES !!!!!

Si Castelculier m'était conté

SUR LES SENTIERS DU PATRIMOINE...

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 26 AVRIL 2014

L'Assemblée Générale de notre Association (créée en 1989) a eu lieu le 26 avril dernier.
Bilans moraux et comptables, projets pour 2014, renouvellement du bureau. Après le traditionnel apéritif préparé par le Bureau, les adhérents se sont retrouvés cette année, à la table accueillante, copieuse et délicieuse du Foot Five.

PROGRAMME 2014

- **14 Juin :** Mini-sortie avec pique-nique tiré du sac (inauguration du sentier Jacquaire à St Maurin le matin puis visite des moulins de Barbaste, dans le cadre de la journée des Moulins.
- **29 Août :** Loto
- **20 & 21 Septembre :** Journées du Patrimoine
- **4 Octobre :** Balade paysage avec le CEDP 47 pour jeter un œil différent sur une partie de notre commune de Castelculier,
- **2 Novembre :** Deuxième loto
- **7 Décembre :** Après-midi théâtre

Enfin, Gérard nous prépare un nouveau diaporama pour la fin de l'année. Le projet de voyage en Italie/Slovénie se précise (nous avons les 1er devis…). Nous nous faisons aussi le relais des activités d'associations voisines pour leurs activités et sorties culturelles ou de spectacles.

HOMMAGE À ANDRÉ SICRE

André Sicre, notre Vice-Président et époux de notre ancienne présidente, Jeanine,(décédée en 2009) nous a quitté.
André était né le 2 janvier 1927 à Montricoux (82). Gendarme de formation, il débute sa carrière en Allemagne.
De 1953 à 1955, il est envoyé en Indochine puis après son retour en Allemagne, il rejoindra le corps de Gendarmerie Mobile à Moulins puis à Marmande. Le 17 septembre 1957, il épouse Jeanine dont il aura deux filles, Martine et Sylvette. Deux années en Algérie (1958-1960), puis en 1961, il est affecté en Dordogne à la Compagnie de Daglan/Domme. En 1980, sonne l'heure de la retraite avec un grade de Maréchal des Logis.
André et Jeanine passeront leur retraite à Castelculier, s'impliquant activement au sein des Associations de la commune.
Nous gardons le souvenir d'un homme dévoué, curieux d'apprendre, respectueux des autres et d'une extraordinaire gentillesse.

WEEK-END PRINTANIER ET ENSOLEILLÉ SUR LES PENTES DES VOLCANS D'AUVERGNE ...

Cette année, SCMC avait choisi les terres (lointaines) de la Haute Auvergne pour deux journées de découvertes du Patrimoine historique et des somptueux paysages situés aux confins de la Corrèze et du Cantal.
La lune était encore haute dans le ciel et les routes désertes, lorsque Jean, notre chauffeur, quitta les terres de Castelculier. Le ruban des autoroutes défile, le soleil se lève dans un berceau de tons roses et rouges… le temps s'annonce idyllique.
Pose petit-déjeuner, (il y a de quoi nourrir deux bus sur la table !!!), défilement de grands pins et de bouleaux… Puis on aperçoit, au-dessus du lac qui scintille, la silhouette du château de Val, première destination du week-end.
Château aux soubassements moyenâgeux, l'édifice Renaissance qui se dresse aujourd'hui sur les berges du lac de Bort a été sauvé de la noyade lors de la construction du Barrage sur la Dordogne. 170 marches pour accéder au dernier niveau (en passant devant la fenêtre par laquelle Jean Marais est monté lors du tournage du film «le Capitan»… la dague cassée est d'ailleurs toujours fichée sur le mur extérieur… !!!) et admirer le travail des charpentiers qui coupaient les arbres en lune montante, avant de les travailler à l'herminette et de les laisser dans l'eau au moins 40 ans pour éliminer les tanins….
Après la découverte du Pounti, plat régional, et du Sandre aux échalotes confites du restaurant Delmas à Lanobre, direction Bort les Orgues pour découvrir le patrimoine industriel du secteur :

- Le barrage construit à partir de 1942, d'une hauteur de 120 mètres, le quatrième de France par l'importance de sa retenue d'eau et ses installations impressionnantes pouvant assurer les besoins en électricité d'une ville de 128 000 habitants. Capacité de la retenue : 447 millions de mètres cubes ! Si le barrage venait à céder, il y aurait plus de 2 m d'eau sur la place des Quinquonces à Bordeaux…
- Les anciennes tanneries et le travail long et minutieux des étapes de la fabrication du cuir.

En fin d'après-midi, direction Riom es Montagnes, les ruines du château médiéval d'Apchon perché sur sa cheminée basaltique et la vallée de Cheylade, une des plus belles vallées du Cantal. St Leger de Cheylade, l'église romane classée qui nous accueille dans ce petit village de 260 habitants, est unique en son genre avec un plafond daté du XVIème siècle et orné de 1386 caissons de bois polychromes représentant des animaux réels ou fantastiques, des éléments de flore locale ainsi que des motifs d'anges, cloches, armoiries …
Nuitée au village dans les appartements du Naturessime, diner autour d'une fondue de viande Salers et de Cornets de Murat. Dehors, dans la fraiche quiétude de la vallée, le tintement des cloches accrochées au cou des bêtes qui vont et viennent, résonne doucement. Au matin, grande animation ! C'est la fête des «Sonailles». 3000 personnes sont attendues autour du marché de pays, des ventes de cloches neuves ou d'occasion, du passage des troupeaux…
Nous prenons la route du Pas de Peyrol pour monter au Puy Mary encore enneigé, et profiter de la vue exceptionnelle et parfaitement dégagée en cette belle journée.
En descendant vers Salers, nous nous arrêtons aux Burons de Salers pour en savoir un peu plus sur les Vaches Salers surnommées «Acajou des Volcans», le fromage et aussi la gentiane dont les rhizomes sont utilisés pour la fabrication d'apéritifs et de liqueurs. Une dégustation plus tard…, nous plongeons vers les toits pointus du village de Salers. Un copieux repas au Restaurant des Remparts (une Truffade s'imposait !), une visite guidée du très beaux village médiéval comptant au moins 30 éléments classés au Patrimoine, un peu de temps libre pour profiter des lieux et de l'artisanat local… Il faut déjà quitter ces paysages somptueux.
En soirée, une pause pique-nique «s'improvise» pour achever ces journées bien remplies !
Nos voisines (bordelaises) de pique-nique font la fête. Elles viennent d'être sacrées Championnes de France de Rugby à XIII en battant Toulouse !!! Nous les félicitons chaleureusement avant de regagner Castelculier.

A bientôt pour de prochaines découvertes sur les sentiers du Patrimoine !!!

Rando Castelfondaise

La Rando' Castelfondaise, change de couleur, nos randonneurs viennent de s'équiper pour arpenter les sentiers pédestres en respectant les belles couleurs de la Nature. Effectivement, La Randonnée Pédestre est une activité de plein air qui consiste à suivre un itinéraire balisé. C'est à la fois un loisir de découverte et une forme d'exercice physique. Tous les Dimanches et tous les Mercredis, les organisateurs du Club partagent un moment convivial. C'est un loisir facilement accessible et praticable partout. Sa durée est extrêmement variable, nous adaptons nos sorties à tous les niveaux afin de faire plaisir à tous nos adhérents. Cette année, nos randonneurs vont découvrir les Georges Du Tarn et de la Jonte, que de beaux paysages. Depuis 15 ans que nous marchons, nous pouvons que les petits sentiers de la France sont magnifique.
La Rando' Castefondaise, vous attend pour vous faire découvrir la Nature, tout en pratiquant une activité sportive.

Notre site :
randocastelfondaise.jimdo.com
Pour les inscriptions, Appeler
Marie Pierre BATTISTUZZI
au 06 83 54 25 02
Randonnées du Mercredi :
Jean Louis LARROUMET
au 05.53.68.76.59
Ou Georges FALIGOT
au 05.53.87.57.15

Le Lion de Castelculier

Le Lion de Castelculier vous accueille :
Au local : 36 place de la Mairie de Castelculier
- Tous les lundis de 13h30 à 17h30 : jeux de société, loto, goûter (café, jus de fruit, biscuits)
- Le dernier jeudi de chaque mois pour le concours de belote
- Le jeudi après-midi : jeux de société, lecture, etc
- Le mercredi matin : de 10h à 11h, entretien physique, à la salle associative, place de la Mairie (près de la poste). Un certificat médical est indispensable.

Création d'une nouvelle activité TRAVAUX D'AIGUILLES :
tous les lundis de 14h à 17h : salle associative.
Pour tous renseignements, venez nous rencontrer, (au local place de la Mairie) le lundi à partir de 16h15, le jeudi après-midi à partir de 14h30. Nous vous attendons.
Avec une adhésion unique au LION DE CASTELCULIER, vous pouvez participer à toutes ces activités.
Prochain repas convivial au Club réservé uniquement aux adhérents 2014 : 2ème quinzaine de juillet (la date précise n'est pas encore fixée).
Vacances d'été : fermeture les lundis 11, 18 et 25 août. Rentrée lundi 1er septembre.

Centre aéré de Saint Férréol

ETE 2014

L'île au trésor
Pour cet été 2014, l'équipe pédagogique a choisi d'emmener vos enfants à la recherche de l'île au trésor : la traversée des 7 mers, la découverte de l'île mystérieuse, et la chasse au trésor perdu des pirates. Autant d'aventures qui vont transporter vos enfants.
Pour les accompagner dans ce périple, ils seront assistés de tout l'équipage pédagogique.
Les 50 animateurs formés et diplômés proposeront leurs activités du lundi 7 juillet au vendredi 29 août.

L'ALSH DE ST FERREOL ?
C'est un accueil de loisirs pour les enfants âgés de 3 à 15 ans, répartis en 3 groupes : les petits, les moyens et les pré-adolescents. Chaque groupe d'âge dispose d'un lieu de vie dans le parc qui compte 13 hectares de prairies et de forêt.

LES ACTIVITÉS DE L'ÉTÉ ?
Cinquante animateurs vont se relayer tout au long des mois de juillet et d'août. Ils proposeront des activités variées autour du thème «l'île au trésor», mais aussi des activités telles que du sport, du théâtre, des jeux de plein air, de la danse, des activités manuelles, du jardinage, de la piscine puisque nous disposons d'une pataugeoire et d'une piscine sur le site.

LES MINI CAMPS
Trois occasions de découvrir le camping :
- du 22 au 24 juillet
- du 6 au 8 août
- du 18 au 22 août

Cani-rando, sarbacane, canoë, voile, baignade à l'océan. Autant d'activités que pourront découvrir vos enfants. Pour s'inscrire il suffit de nous contacter.
Attention les places sont limitées à 12 par séjour.

A NE PAS MANQUER !
Toutes les activités de l'été seront mises en scène par les enfants et les équipes pédagogiques le vendredi 29 août lors de la fête du centre à laquelle toutes les familles pourront participer.

COMMENT S'INSCRIRE À ST FERREOL ?
Contacter l'ALSH de St Ferréol par téléphone au 05 53 96 43 39 ou par mail alijpa@gmail.com.
L'ALSH de St Ferréol est ouvert toute l'année mais, n'oubliez pas les documents suivants : carnet de santé, justificatif de domicile, attestation de la carte vitale, justificatif d'aides aux vacances (MSA ou CAF), dernier avis d'imposition et adhésion de 10 € par famille.
Les soirées spéciales inscriptions : les 10, 12, 17, 19, 24 et 26 juin de 17h00 à 19h30.

Éclipsie

Le premier concert de l'année, en mars, à Castelculier pour RETINA a remporté un vif succès, les amateurs de chants et de danse, orientale cette année, sont venus nombreux applaudir les choristes et les danseuses. Cela a permis à Eclipsie d'envoyer cette année encore une jolie somme d'argent pour apporter son obole à la recherche en ophtalmologie pour les maladies de la vue.
Le prochain Concert aura lieu à Orléans où Eclipsie sera reçu par la chorale Crescendo pendant le week-end de Pentecôte. Accueillis chez les choristes orléanais, un programme chargé de musique de chants et de visites touristiques nous attend.
Christophe, le chef de chœur, a concocté pour l'occasion, un programme nouveau et varié avec en final deux chants que nous chanterons avec nos amis orléanais.
Le 15 juin, enfin, retour à Hagetmau pour participer au spectacle final du Festichoeur landais, en vedette, puisque nous clôturerons, en tant que vainqueurs 2013, le festival de chorales 2014. Encore une belle journée festive en perspective.
L'été sera là et chacun prendra des vacances méritées, et pourra récupérer son énergie pour la rentrée de Septembre, car fin octobre il y aura le grand déplacement à Granville. Nous y célèbrerons, en même temps que l'amitié retrouvée avec nos amis de «l'Echo du Roc» l'anniversaire du débarquement en chantant à Sainte-Mère l'Eglise et en visitant les célèbres plages historiques.
Mais nous n'en sommes pas là...
Nous souhaitons à tous une belle fin de saison avant les mois d'été et de bonnes vacances.

Contact : 06.83.88.27.17 - 05.53.68.59.01

AGS Basket

Pour les basketteurs, le mois de mai coïncide, après les phases finales, à la fin de la saison sportive. C'est l'occasion de faire une coupure, de se ressourcer, de faire le point sur la saison passée mais aussi de commencer à programmer la prochaine saison.

L'AGS basket compte plus de 260 licenciés ce qui place notre club comme l'association castelfondaise ayant le plus d'adhérents, et le premier club de basket du département. Sur le plan sportif, 2013-2014 restera une saison accomplie, tant les satisfactions ont été nombreuses.

En effet, pêle-mêle:

- Les Seniors filles 1 terminent 4ème du championnat de France Nationale 3 (meilleur classement féminin Lot-et-Garonnais) et se sont inclinées en finale de la coupe 47.
- Les Seniors Garçons en terminant 1er, accèdent au championnat Honneur Région et disputent la finale de leur championnat départemental.
- Les Cadets en Union avec Le Temple, seule équipe du département à évoluer en championnat de France jeunes U17, se sont qualifiés pour les ¼ de finales et figurent donc de fait, parmi les meilleures formations du Sud-Ouest.
- Les cadettes évoluant également en championnat de France jeunes U17, comptent dans leur rang, les meilleures joueuses du département et figurent parmi les meilleures équipes d'Aquitaine.
- Les cadets en coopération avec Sérignac se sont qualifiés pour la finale départementale.
- Les minimes filles et les poussins se sont inclinés en demi-finale de leur championnat.

Mais l'AGS, avec ses 19 équipes engagées en championnat, entend rester un Club phare avec pour objectif de trouver le meilleur compromis entre «Excellence et sport pour tous».

C'est une ligne directrice que l'équipe de bénévoles motivée entend offrir à ses adhérents, son public et ses fidèles partenaires :

• 1 équipe NF3 (classement 4ème du championnat)
• 1 équipe Masculine championnat Promotion région en coopération avec Puymirol
• 1 équipe SF en championnat départemental niveau 1
• 1 équipe SG en championnat départemental niveau 1 (accès à l'honneur région)
• 1 équipe Cadette France
• 1 équipe Cadet France en union avec US Temple- accès aux ¼ finales U17M
• 1 équipe Cadet Région - 4ème du championnat
• 1 équipe Cadet Département en coopération avec Sérignac sur Garonne
• 1 équipe minime Fille championnat départemental Elite
• 1 équipe minime Garçon championnat départemental
• 1 équipe benjamine championnat départemental
• 1 équipe benjamin championnat départemental en coopération avec Puymirol
• 2 équipes poussines championnat départemental
• 2 équipes poussins championnat départemental
• 2 équipes mini-poussin
• 1 équipe BABYS scindée en 3 groupes (40 enfants)

Tout ceci est l'incontestable preuve de la bonne santé, de la vitalité de notre club, au sein duquel, chaque licencié en fonction de son âge, son niveau et ses objectifs trouve sa place pour pratiquer son sport favori. Cette saison est marquée également par des rassemblements socialisants et fédérateurs.

La féria castelfondaise du mini-basket, le Noël du club, la Boum de l'AGS, l'implication dans le handisport et le sport adapté, la Fête Nationale du Mini-Basket, les actions menées auprès de nos partenaires, sont autant de moments empreints de complicité, d'échange, de convivialité, et de solidarité.

Sans ses valeurs humaines universelles, il ne serait pas possible à l'AGS d'exister et de proposer cette ambiance à la fois sportive et familiale.

La notoriété de notre club dépasse de bien loin les frontières de notre département. Récompensé par son excellent travail d'accompagnement sur nos jeunes basketteurs par la labellisation tant convoitée «Ecole de Mini Basket», l'AGS est reconnu pour son travail de formation.

Et c'est donc tout naturellement que l'AGS évolue, brille parmi l'élite du basket national & aquitain. De plus, nous pouvons nous enorgueillir d'être parmi les quelques clubs à privilégier les filières tant féminine que masculine.

Cette belle aventure ne pourrait être menée à bien sans le concours indéfectible d'un staff de bénévoles impliqués, dévoués, souvent dans l'ombre, et véritables artisans du succès et de l'état d'esprit tant convoité de l'AGS…

Oui, l'AGS, «bien plus qu'un club, Une grande Famille…» n'est pas simplement l'oriflamme qui orne notre site internet (www.agsbasket.fr). Au-delà de l'esprit sportif qui anime chacun d'entre eux, c'est leur envie de partager, de construire, de développer notre association, dans un cadre convivial et serein, autour de valeurs telle que la solidarité, le respect, l'initiative, l'innovation qui caractérisent chacune de nos actions… et tout cela dans la bonne humeur !!!

Ces bénévoles… Qui sont-ils ? Ils viennent d'horizons divers. On y retrouve : les Officiels de la table de marque, les responsables d'équipes, les responsables de co-voiturage, les bénévoles s'affairant aux lotos, à la confection des crêpes et autres gourmandises, à l'organisation des différentes manifestations du club, les parents accompagnants, les joueurs changeant de maillot pour officier à la lourde de tâche d'arbitre, et nous en oublions certainement bien d'autres.

Ils sont les véritables chevilles ouvrières de notre belle organisation et sont les garants de sa réussite.

L'ensemble des Dirigeants, profitant de l'occasion de s'exprimer, désire ainsi témoigner toute leur gratitude à ces personnes qui, par leur présence, leur engagement, leur action, aux côtés de nos partenaires, hissent au plus haut, l'étendard de l'Avenir Grandfonds Sportif Basket.

Alors un grand merci à tous et nous vous donnons rendez-vous dès septembre pour lancer la saison prochaine.

Les membres du Comité Directeur

DATES À RETENIR:

Du 06 au 08 JUIN :
Championnat de France de Sport Adapté féminin
VENDREDI 13 JUIN : LOTO
SAMEDI 14 JUIN à 18H : Assemblée Générale de l'AGS Basket
VENDREDI 27 JUIN : LOTO

Ça bouge !

JUIN

• Vendredi 06 juin :
Loto de l'AGS Pétanque

• Vendredi 06 au dimanche 8 juin :
Championnat de France de Sport Adapté

L'AGS Basket accueillera du 06 au 08 juin prochain des rencontres de basket senior filles (Nationale 1 et Nationale 2) et des équipes mixtes de Nationale 3 dans le cadre du Championnat de France de sport adapté. Vendredi 06 juin et samedi 07 juin de 09h à 12h30 et de 14h à 18h30.
Le dimanche 08 juin vous assisterez à un tournoi féminin 3 contre 3.
Venez nombreux les encourager !
L'entrée est gratuite.

• Vendredi 13 juin :
Relais Philippides

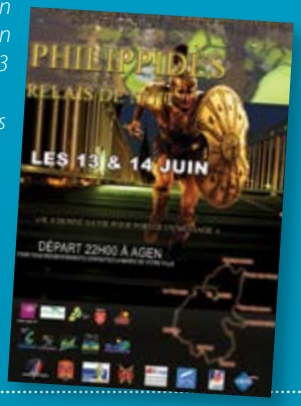

Castelculier : Ville ravitaillement à Villascopia. A cette occasion, entrée au scénovision à 3 € au lieu de 6 €.

• Vendredi 13 juin :
Loto de l'AGS Basket

• Vendredi 20 juin :
Loto des Automobiles Anciennes de l'Agenais

• Jeudi 26 juin :

MARCHÉ GOURMAND SPÉCIAL FÊTE DE LA MUSIQUE

• Vendredi 27 juin :
Loto de l'AGS Basket

• Dimanche 29 juin :
Spectacle de danse organisé par le Syndicat d'Initiative

JUILLET

• Mercredi 09 juillet :
Loto de la Rando Castelfondaise

• Samedi 12 juillet :
Bal national et spectacle « La Magie de l'eau »

• Jeudi 31 juillet :
Marché Gourmand

AOÛT

• Mercredi 06 août :
Loto de la Rando castelfondaise

• Jeudi 28 août :
Marché Gourmand

• Vendredi 29 août :
Loto de « Si Castelculier m'était conté »

SEPTEMBRE

• Vendredi 05 septembre :
Loto de l'AGS Pétanque

• Vendredi 12 septembre :
Loto de l'AGS Basket

• Vendredi 19 septembre :
Loto des Automobiles Anciennes de l'Agenais

• Samedi 20 et dimanche 21 septembre :
Journées européennes du Patrimoine

• Vendredi 26 septembre :
Loto de l'AGS Basket

> C'est à vous !

Faites-nous part de vos remarques et suggestions.
Cet espace du bulletin municipal vous est reservé .
Vous avez des remarques à nous faire, nous vous remercions de nous le faire savoir au moyen de cet imprimé que vous pouvez déposer à la mairie ou nous contacter par email : sandrine.mairie@castelculier.fr.

NOM : ..... PRÉNOM : .....

QUARTIER : ..... ADRESSE : .....